

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 45 du 17 juin 2022

TEXTE RÉGLEMENTAIRE PERMANENT

Texte 7

INSTRUCTION N° 2022-11226/ARM/DCSSF/SDT

portant abrogation d'un texte.

Du 09 juin 2022

INSTRUCTION N° 2022-11226/ARM/DCSSF/SDT portant abrogation d'un texte.

Du 09 juin 2022

NOR A R M B 2 2 0 1 3 3 J

Texte(s) abrogé(s) :

- [Instruction N° 2016-18141/DEF/DCSSF du 20 juillet 2016 relative à la méthodologie applicable à la répartition des opérations de maintenance du matériel naval en présence d'amiante.](#)

Référence de publication :

1. OBJET.

L'instruction N° 2021-21574/ARM/DCSSF/SDT du 22 novembre 2021 (n.i. BO) relative à la méthodologie applicable à la répartition des opérations de maintenance du matériel naval en présence d'amiante a été diffusée le 24 novembre 2021 au sein du ministère des armées.

2. ABROGATION - PUBLICATION.

De fait, [l'instruction N° 2016-18141/DEF/DCSSF du 20 juillet 2016](#) relative à la méthodologie applicable à la répartition des opérations de maintenance du matériel naval en présence d'amiante est abrogée.

La présente instruction est publiée au *Bulletin officiel des armées*.

Pour le ministre des armées et par délégation :

*L'ingénieur en chef de l'armement,
sous-directeur technique du service de soutien de la flotte,*

Jean PRUDHOMME.